



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE**

Clermont-Ferrand, le 13 septembre 2018

Contrôle des Structures

Chef de bureau : Fabien PESTY / Tel. 04-73-42-14-78
fabien.pesty@puy-de-dome.gouv.fr

Dossier n° : 63 18 341

Gestionnaire : Nahima PAULET / Tel. 04-73-42-15-95
nahima.paulet@puy-de-dome.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Vous m'avez adressé une demande d'autorisation d'exploiter des biens situés sur la(les) commune(s) de NOVACELLES et SAINT-BONNET-LE-CHASTEL pour une surface de 9,1806 ha au titre de l'agrandissement d'une exploitation dont la surface pondérée est supérieure au seuil de 59 ha.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande complète à la date du 3 septembre 2018.

Si, au terme d'un délai de 4 mois à compter de la date de réception de votre demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision ne vous a été notifiée, l'autorisation vous est implicitement accordée, en application du code rural et de la pêche maritime.

Si aucune demande concurrente n'est déposée, ce courrier vaudra donc autorisation d'exploiter à partir du 3 janvier 2019. En conséquence, je vous invite à conserver le présent document.

Votre demande va faire l'objet d'une publicité dans les mairies de localisation des biens demandés et sur le site internet des services de l'Etat (www.puy-de-dome.gouv.fr).

Dans l'hypothèse d'une (ou plusieurs) demande(s) concurrente(s), le délai d'instruction pourra être porté à 6 mois et un avis de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) pourra être sollicité (articles R.331-5 et R.331-6 du code rural et de la pêche maritime).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des territoires,
Le chef du service Economie Agricole,



Alfred GROS

GAEC DE LA FERME DE SAINT ROCH
Chassaignes Hautes
63220 ARLANC

DDT 63
7 rue Léo Lagrange
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Tél. 04 73 43 16 00

Site internet :
www.puy-de-dome.gouv.fr

Localisation des services :

Administration générale, Sécurité-Risques, Habitat-Ville,
Aménagement - Développement des Territoires
7 rue Léo Lagrange - 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Tél. 04 73 43 16 00

Économie Agricole, Eau-Environnement-Forêt, Expertise Technique
Site de Marmillat - BP 43 - 63370 LEMPDES
Tél. 04 73 42 14 14

Courriel : ddt@puy-de-dome.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi 8 H 30 / 12 H 00 - 13 H 30 / 16 H 30